

Laval théologique et philosophique



L'invention de la Nouvelle France et l'entreprise cartésienne

Jean-François de Raymond

Volume 53, numéro 3, octobre 1997

Actes du colloque international Descartes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/401107ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/401107ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

de Raymond, J.-F. (1997). L'invention de la Nouvelle France et l'entreprise cartésienne. *Laval théologique et philosophique*, 53(3), 493-495.
<https://doi.org/10.7202/401107ar>

Tous droits réservés © Laval théologique et philosophique, Université Laval, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'INVENTION DE LA NOUVELLE FRANCE ET L'ENTREPRISE CARTÉSIENNE

Jean-François DE RAYMOND

RÉSUMÉ : L'analogie est frappante entre l'épreuve vécue dans la traversée transatlantique et la traversée heuristique ou le « dessein pénible et laborieux », selon les termes de la Première Méditation, d'une traversée sans repères, soutenue seulement par la conviction de la vérité. De même entre la nouveauté instaurée en Nouvelle France par les fondateurs, qui désigne le commencement comme inauguration et comme fondation, et l'entreprise de Descartes comme réformateur — qui allait trouver bientôt une Terre nouvelle qu'elle dévoilerait et éclairerait. Tous sont convaincus de leur responsabilité comme « responsabilité de l'avenir ».

SUMMARY : The analogy is striking between the trial gone through in the transatlantic crossing and the heuristic crossing or the "painful and arduous undertaking," to quote the terms of the First Meditation, of a crossing without landmarks, borne by the conviction of truth alone. Or again between the novelty given to New France by its founders, which takes the beginning as inauguration and as foundation, and Descartes's enterprise as reformer — which would soon find a new Earth it would disclose and enlighten. All are convinced their responsibility is a "responsibility for the future."

Nos amis québécois savent le rôle constituant de la mémoire, le sens de l'hommage à l'Ancêtre fondateur, inscrit sur les monuments au long du chemin du Roi et dans les généalogies reconstituées.

Ils nous rappellent précisément que les inventeurs de la Nouvelle France ont établi sur ce sol une culture, au premier tiers du XVII^e siècle, et que le souvenir permanent de leurs premières entreprises a entretenu, depuis lors, à travers les avatars de l'histoire, des liens intellectuels, religieux, politiques avec la France, en inscrivant dans la durée le caractère propre de leur établissement.

Ce colloque consacré à René Descartes, organisé par la Faculté de philosophie de l'Université Laval, se place ainsi dans la perspective des entreprises de la Nouvelle France et, d'autre part, dans la thématique du dessein de réforme de Descartes, car

l'archéologie de ces entreprises les révèle comme fondatives : comme commencement et comme institution.

D'abord on peut lier les événements vraiment inauguraux de la Nouvelle France du début du siècle jusqu'en 1663, avec l'institution du Conseil Souverain, jalonnée d'arrivées et de fondations : la création de Québec en 1608, l'arrivée des Jésuites en 1625 et la fondation du collège de Québec, celle des Ursulines et hospitalières, puis la fondation de Ville-Marie, future Montréal, en 1642, « épopée mystique », comme on l'a dit, de Saint-Sulpice au Mont Royal, l'arrivée de Monseigneur de Laval en 1659, la fondation du Séminaire de Québec en 1665.

En cette période d'audace créatrice, des hommes et des femmes s'embarquent, sans autre nécessité que spirituelle, pour lancer des établissements humains — les relations des Jésuites, rédigées pour fixer la mémoire et encourager les soutiens, les correspondances, au premier rang celle de Mère Marie de l'Incarnation, témoignent de l'enthousiasme qui porta ces pionniers.

La carte de l'Amérique du Nord se tisse ainsi de la toponymie française, le diocèse de Québec s'étend à l'Ouest, et au Sud à l'embouchure du Mississippi. La culture française devient le ferment d'une culture canadienne, qui s'y réfère en voulant éviter de la répéter.

En effet, une vision mystique et une visée politique, dans la première période, veulent élever une société et une Église nouvelles sur une terre nouvelle, en réalisant une création locale.

Ces explorateurs, persuadés des promesses de l'immensité de l'espace qu'ils ont abordé à l'entrée d'une terre neuve, ouvrent des voies terrestres où ils lisent celles de la Cité de Dieu à construire. Ils inaugurent, convaincus en néo-Stoïciens et par saint Ignace, qu'il leur appartient d'agir comme si tout dépendait d'eux, et de leur responsabilité.

Cette aventure collective, où le rôle des femmes est essentiel, s'appuie sur des personnalités d'exception : laïques et religieuses, fondatrices d'institutions hospitalières, scolaires, les Ursulines — Marie Guyart de l'Incarnation et son rêve prémonitoire de 1633, Madame de la Peltrie, Jeanne Mance qui avait fait venir les sœurs hospitalières de La Flèche en 1659.

C'est la figure de Mgr François de Montmorency Laval qui illustre la fondation de la Nouvelle France en sa totalité : religieuse, caritative, intellectuelle et politique. Formé chez les Jésuites, à La Flèche puis au Collège de Clermont à Paris, ce réformateur s'avérera le fondateur de l'Église du Canada, du diocèse et du Séminaire de Québec. Il veut créer une Église indépendante de l'Église de France. Soutenu par les Jésuites, qui cherchaient à tenir l'Église de Québec en dehors de l'autorité du roi, il ouvre ainsi la voie définitive d'une autonomie, par rapport au roi de France ainsi qu'au pouvoir temporel des hauts administrateurs de la Nouvelle France, et il entretient des relations directes avec Rome.

Cette entreprise est contemporaine, en ce premier tiers du siècle, de celle de Descartes, de sa recherche et de sa réforme.

Ensuite, si on ne peut dire que les idées de Descartes furent introduites d'emblée, toutes formulées, sur les rives du Saint-Laurent, et enseignées aux clercs, à qui elles arriveront au dernier quart du siècle, comme on peut le constater dans les manuels d'enseignement de la philosophie du Séminaire — en revanche, au-delà de la présence de Descartes dans le mouvement des idées, à l'époque de Mgr de Laval, des correspondances relient l'invention de la Nouvelle France et l'entreprise cartésienne.

En effet, se dessine l'analogie de l'épreuve vécue dans la traversée transatlantique et la traversée heuristique ou le « dessein pénible et laborieux », selon les termes de la Première Méditation, d'une traversée sans repères, soutenue seulement par la conviction de la vérité.

D'autre part, l'entreprise quotidienne exige que l'on se prémunisse de toute hésitation, fatale dans l'action pour le pionnier ou le chef de communauté, ce qui exige prudence et détermination, car il faut souvent agir dans l'ignorance de l'ensemble des conditions, tandis que l'urgence n'attend pas.

On sait l'importance de l'expérience, intérieure selon les spirituels de l'école française, comme étincelle de l'entreprise, autant que matérielle et sociale, fondatrice de pragmatisme, synthèse des deux sources, mystique et politique, des fondations.

Si la recherche de fondements chez Descartes diffère de l'entreprise de fondation chez les pionniers, il reste chez tous le vœu commun de sociabilité ou de l'utilité, qui motivera les entreprises.

L'analogie est frappante entre la nouveauté instaurée en Nouvelle France par les fondateurs, qui désigne le commencement comme inauguration et comme fondation, et l'entreprise de Descartes comme réformateur — qui allait trouver bientôt une Terre nouvelle qu'elle dévoilerait et éclairerait. Tous sont convaincus de leur responsabilité comme « responsabilité de l'avenir », vis-à-vis de ceux qui vont poursuivre le mouvement.

Il faut à cette entreprise des facteurs naturels et surnaturels : dès l'abord, l'ensemble des forces de résistance au froid, aux maladies, aux menaces et dissensions humaines, la santé et la paix, l'énergie de ces femmes et de ces hommes taillés à chaud et à sable ; d'autre part le temps, critère de réussite. La ténacité et la patience caractérisent ainsi cette formation exceptionnelle du Canada, non pas au sens du moment historique mais au sens de la longue durée. On peut y lire la création, sans cesse recommencée, qui conjugue l'inauguration du commencement et l'instauration de la tradition : la création continuée selon Descartes.